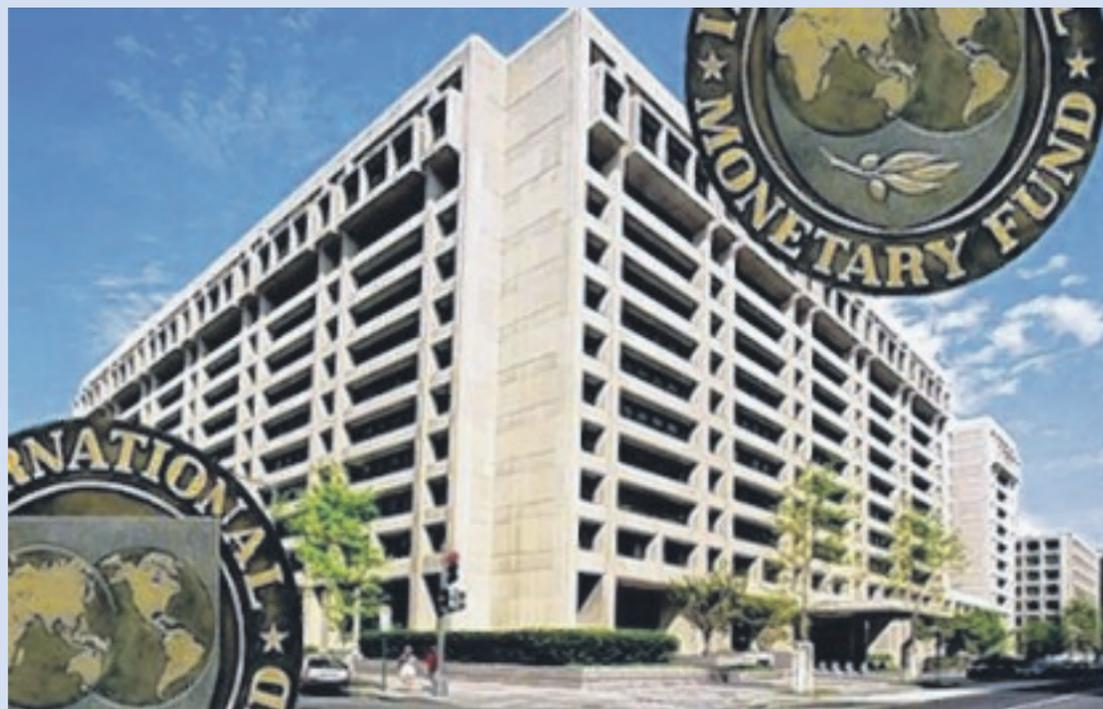


RETRO ÉCONOMIE

2022

provinces.union@sonapresse.com

Fonds Covid : le FMI réitère sa confiance au Gabon



Le siège du Fonds monétaire international.

Maxime Serge MIHINDOU
Libreville/Gabon

MALGRÉ le rapport accablant du Copil citoyen sur la gestion des fonds Covid et le rapport d'audit controversé du Cabinet Deloitte, le Conseil d'administration du Fonds monétaire international (FMI) a approuvé le 27 juin 2022, les première et deuxième revues du programme économique et financier du Ga-

bon soutenu par le Mécanisme élargi de crédit (MEC) de ladite institution.

La conclusion de ces revues donne droit à un tirage immédiat d'un montant de l'équivalent de 155,1 millions de dollars US. Soit 95 milliards de FCFA. Dans un communiqué de presse, les administrateurs se sont félicités de la réponse des autorités à la pandémie de Covid-19, qui a soutenu la reprise économique en cours. Ils ont noté que les po-

sitions budgétaire et extérieure se sont renforcées et que le taux d'endettement a reculé dans un contexte de hausse des prix du pétrole. Le FMI a estimé que les perspectives demeuraient positives, mais avec de multiples risques baissiers, y compris un faible taux de vaccination, des retombées de la guerre russe en Ukraine, notamment des prix alimentaires plus élevés, et un ralentissement économique plus marqué en Chine.

Le Gabon frôle une catastrophe écologique

MSM
Libreville/Gabon

LE Gabon a évité, de peu, une catastrophe écologique de grande ampleur. En effet, le 28 avril 2022 à 11 heures, une fuite d'hydrocarbures a été détectée sur un bac de stockage du Terminal du Cap Lopez situé proche de la ville de Port-Gentil dans la province de l'Ogooué-Maritime.

Au moment de la fuite, le bac,

d'une hauteur de 18 mètres, était rempli à 60 % et contenait 50 000 m³ soit 300 000 barils de pétrole brut en attente de chargement pour l'export. Bien que le pompage ait été immédiatement initié par les équipes, la fuite s'est amplifiée et le pétrole s'est répandu de la citerne dans les merlons de rétention prévus à cet effet.

L'intégralité du pétrole a pu être contenue dans les bacs de rétention et aucune pollution marine, notamment une marée

noire, n'a pu être constatée. Cependant, le gouvernement a exhorté les responsables de l'entreprise Perenco à mener toutes les investigations nécessaires, afin de connaître l'origine exacte de cet incident qui a occasionné la perte de près de 300 000 barils de pétrole brut. Les entreprises comme TotalÉnergies EP Gabon et Maurel et Promont immédiatement dû stopper leur production pétrolière avec des pertes financières énormes.

... et aussi

UNE NOUVELLE MERCURIALE POUR STOPPER LA FLAMBÉE DES PRIX



Afin de freiner l'envolée des prix, le gouvernement a lancé, le 1er octobre 2022, une nouvelle mercuriale. Ce nouveau bulletin fixe les prix plafond aux stades gros, demi-gros et détail de 48 produits alimentaires importés, des catégories viandes, volailles, poissons, conserves, riz et produits laitiers. Les opérations de contrôles supervisés par la Direction générale de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes (DGCCRF), ont permis de confondre plusieurs commerçants véreux. Sur plus de 2 000 opérateurs visités dans le Grand Libreville à ce jour, un peu plus de 700 ont été convoqués suite aux constats dressés essentiellement pour pratique de prix illicites ou dépassement de prix et défaut d'information du consommateur par le non-affichage des prix. Soit 30 % des opérateurs visités.

SETRAG : LE GLISSEMENT DE TERRAIN DE TOUTES LES PEURS



Le 24 décembre 2022 aux environs de 1h30, un glissement de terrain consécutif de fortes pluies a entraîné l'arrachement d'une portion de voie de 500 mètres et la destruction d'un pont au point kilométrique 333, entre les gares d'Offoue et de Booué. Quatre salariés présents à bord du train minéralier, qui circulait sur cette section de voie au moment de l'événement, ont été grièvement blessés. D'après le directeur général de la Setrag, Christian Magni, comparativement à ceux enregistrés notamment depuis le début de l'année, ce déraillement est plus important en termes de dégâts. Les provinces du Haut-Ogooué et de l'Ogooué-Lolo, quasi exclusivement dépendantes du chemin de fer, menacent d'être coupées du reste du pays. Pour les ministres Brice Constant Paillat (Transports) et Toussaint Nkouma Émane (Travaux publics), une des solutions est d'engager des travaux d'urgence sur les axes routiers Koumameyong-Booué et Alembe-Lopé-Mikouyi.

LA CNSS SOUS ADMINISTRATION PROVISOIRE



Face à la récurrence des profonds dysfonctionnements dans l'accomplissement de la mission de service public exécutée par le Conseil d'administration et la Direction générale de la Caisse nationale de sécurité sociale (CNSS), le Conseil des ministres du 7 juin 2022 a annoncé les mesures drastiques suivantes : dissolution du Conseil d'administration de la CNSS ; cessation de fonctions des membres de la Direction générale de la CNSS ; et mise en place d'une administration provisoire chargée d'assurer l'administration, la gestion et la réforme de la CNSS sur une période de douze mois (lire aussi en page 4)